TRAIT D'UNION

10

FIMA
Baccarat

5e EDITION
FESTIVAL INTERNATIONAL DES MÉTIERS D'ART
5, 6, 7 JUILLET 2019

EDITO

Une démocratie participative

« A l'initiative du Président de la République, l'Etat engage sur le territoire un grand débat national, démarche inédite de consultation de nos concitoyens, devant leur permettre de témoigner, d'exprimer leurs attentes, mais aussi leurs propositions de solutions.».
Tels sont les premiers mots de la lettre envoyée par Sébastien LECORNU, ministre chargé des collectivités territoriales, aux maires de France.
Les quatre thèmes du grand débat (la fiscalité et les dépenses publiques ; l'organisation des services publics ; la transition écologique et la démocratie/citoyenneté) sont au cœur d'une politique nationale, que nous, maires de communes rurales, devons appliquer à l'échelle locale, par le biais de dialogues continus.
En tant que maire, il nous est demandé de jouer un rôle essentiel dans ce dispositif. Et nous n'avons pas attendu la réception de ce courrier, nous le faisons depuis notre élection. A Baccarat, les conseils de quartier, la présence sur le terrain et dans nos locaux des agents municipaux, la disponibilité des élus jouent un rôle essentiel dans la compréhension des problématiques locales. Vos pratiques, vos questionnements, vos oppositions tout comme vos soutiens conditionnent la politique locale, puis nationale.

La parole vous est donnée, vos actions, vos gestes, vos propos sont fédérateurs et créent une dynamique locale. La politique n'est rien sans ses citoyens et sans sa démocratie. Nous continuerons donc à maintenir ce lien étroit qui nous unit.
Quelles que soient vos convictions personnelles et politiques, vous devez vous sentir libres de vous exprimer, toujours dans le respect d'autrui. Si la liberté d'expression est l'affaire de chacun, elle doit avant tout être respectueuse des avis de tous.

Christian GEX, maire de Baccarat

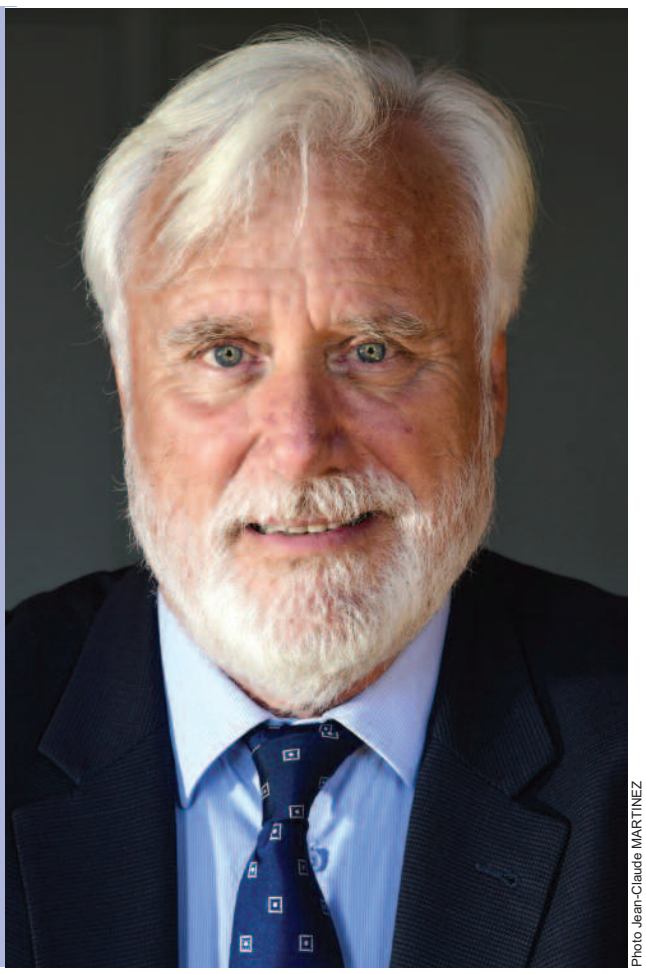

Photo Jean-Claude MARTINEZ

02- EDITO

03- COUP D'OEIL

04- EN VILLE

05- ACTUALITÉS
- *Etat civil : lutte contre la fraude*
- *Réforme des listes électorales*

06-07- VIE DE TERRITOIRE
- *Voeux du maire aux forces vives*
- *Des clés pour l'emploi*
- *Sport : Nippon Kempo*
- *Personnel communal*

08-09 ON SOULIGNE ...
- *L'action du CCAS*

10-EN ACTIONS
- *Le FIMA, C'est parti !*
- *Une pause pour les aidants*
- *Expo :un duo de choc inédit*

11 RENDEZ-VOUS
Exposition - Carnavals - Conférence -

12- EXPRESSION - INFOS
- *Prélèvement à la source*
- *Le jumelage en deuil*

13- A NOTER

14-15 RÉCRÉATION
Cuisine - Jeux - Cinéma - Lecture

16- A VENIR

Etat civil

NAISSANCES

08/12 Kimberly MARANDE

MARIAGES

Néant

DÉCÈS

19/12 Cécile SEVERIN née POIRINE
19/12 Suzanne LAMBOLEZ née HOVASSE
28/12 Eliane FINANCE née BARETH
31/12 Annick BOURGARD née DOURLOT
01/01/19 Pierre LECLERC

Directeur de la publication	Jocelyne CAREL
Rédaction, mise en page	Jocelyne CAREL, Florence HORNY
Photos	Florence HORNY, Sébastien COUTRET
Couverture	Au sommaire de février
Imprimeur	Imprimerie LORMONT ZA Hellieule 288100 St Dié-des-Vosges 2700 exemplaires
Distributeur	Mairie de Baccarat
Dépôt légal	N°08/00002 - 11/08/08
Mairie de Baccarat	2 rue Adrien Michaut 54 120 BACCARAT T. 03.83.76.35.35 - F. 03.83.76.35.30
Trait d'Union	03.83.76.35.36

Solutions jeux p 14

H : 1. MOUCHARABIEH / 2. ASSIEGES - SUA / 3. MIELLEUSE - BI / 4. ERE - ESSENCES / 5. LI - OR - STORES / 6. OSSU - PITRE / 7. ASER - EMERI / 8. NEUTRES - IRAS / 9. ENTE - VOUTAI / 10. SAS - JUSTESSE.

V : A. MAMELONNES / B. OSIRIS - ENA / C. USEE - SAUTS / D. CIL - OUSTE / E. HELER - ER / F. AGES - PREVU / G. REUSSI - SOS / H. ASSETTE - UT / I. ENORMITE / J. IS - CREERAS / K. EUBEE - RAIS / L. HAISSAIS.

Force 2

8	1	9	6	4	7	2	5	3
5	4	7	2	1	3	8	6	9
3	6	2	5	9	8	4	1	7
7	2	4	9	6	5	1	8	3
1	8	6	7	3	2	9	4	5
9	3	5	1	8	4	7	2	6
6	7	8	3	2	9	5	4	1
2	5	3	4	7	1	6	9	8
4	9	1	8	5	6	3	7	2

Force 3

7	5	9	6	8	2	1	4	3
2	1	4	3	5	9	7	8	6
3	6	8	4	1	7	2	5	9
9	4	5	2	6	3	8	1	7
1	8	7	5	9	4	3	6	2
6	3	2	8	7	1	4	9	5
4	9	6	1	2	8	5	7	3
8	7	3	9	4	5	6	2	1
5	2	1	7	3	6	9	4	8

1

2

4

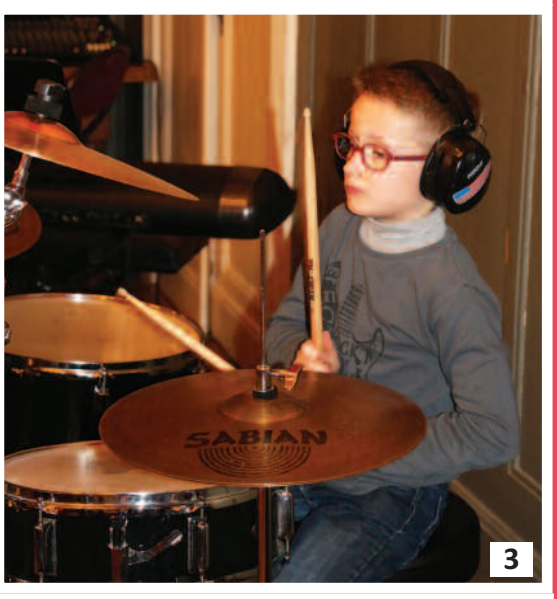

3

5

6

1 2019 GRAVÉ DANS LA PIERRE

Pour la 20ème fois, Karim BENSABBAH grave la nouvelle année dans la pierre de la porte de l'an 2000.

2 LES VOEUX DE LA CCTLB

Après Chenevières en 2017 et Lunéville en 2018, c'est à Baccarat que le président de la CCTLB, Laurent DE GOUVION ST CYR a souhaité présenter ses voeux pour l'année 2019 aux édiles du territoire. L'occasion de rappeler les objectifs prioritaires que s'est fixés la communauté de communes en matière de développement durable, équipements publics, citoyenneté, aménagement du territoire et attractivité... autant de dossiers qui impactent 43 communes et 42 000 habitants.

3 4 5 AUDITIONS DE L'ECOLE DE MUSIQUE

C'est par un beau moment festif que se sont déroulées les auditions des élèves de l'école de musique peu avant les fêtes de Noël. Pour l'occasion, différentes formations musicales inédites ont vu le jour pour présenter au public nombreux les morceaux travaillés pour l'occasion. Sous les lustres de l'Hôtel de ville chacun a pu brillamment démontré le plaisir de jouer ensemble et devant des auditeurs bienveillants. Tous les styles ont été représentés, de l'opéra au rock, ainsi que tous les instruments enseignés. Les professeurs se sont prêtés au jeu d'accompagner leurs élèves ce qui a eu l'avantage de rassurer les plus stressés. Une belle ambiance et dynamique se font sentir sous les notes de cette école pleine de projets.

6 VOEUX AU PERSONNEL COMMUNAL

Emilie WILHELM, directrice générale des services a ouvert la cérémonie des vœux du maire au personnel communal en rappelant le rôle primordial de son personnel et en accordant à chacun des services sa reconnaissance : « *si une commune peut offrir à ses habitants des services efficaces, en assurer l'éducation, le développement, promouvoir des activités dans le domaine du sport, de la culture, proposer des solutions en matière sociale, ... c'est grâce à son personnel. Une commune, aussi riche ou pauvre soit elle, n'est rien sans son personnel. (....) L'année 2018 a été synonyme de projets, de travaux, de réorganisation, de manifestations …Tous les services de la collectivité ont dû faire mieux avec parfois moins.* »

En totale adéquation, le maire, Christian GEX, a rappelé également les avancées en matière de ressources humaines tels que les travaux et la réorganisation de service pour un meilleur confort de travail et d'accueil, la mise en œuvre du régime indemnitaire (RIFFSEEP) de manière à ce qu'il ne soit pas préjudiciable aux agents, la représentation d'un agent supplémentaire au comité technique paritaire ... Il a rappelé que "chacun était le maillon essentiel de notre chaîne de réussite."
Cette cérémonie permettant quelques instants de « *lever les yeux et observer le travail accompli* » permet sans conteste aux agents de se retrouver autour d'un moment convivial.

Une occasion également de procéder à la remise de médaille d'argent pour 20 ans de service à Florence HORNY et de saluer le départ en retraite de 5 agents |sur la photo, de gauche à droite : Francis SAVANT, Daniel GAILLARD, Jean-Louis DENOYÉ, Jean-Pierre VERRELLE et Martial FIEGEL.

Que se passe-t-il avec les remparts dans la rue des Moulins ?

1 Intervenir en urgence ...

2 ... et rassurer les riverains

En 1422, l'évêque Conrad Bayer de BOPPART relia le château de Baccarat à la tour des voués. Ses remparts bordent une partie de la rue des Moulins. En 1568, un autre évêque, Louis de GUISE transforma en jardins l'espace compris entre le château et la tour. L'espace entre les deux remparts est donc rempli de terre. Ces remparts n'appartiennent pas à la ville. Ils sont propriété privée jusqu'à la partie refaite en béton. Le reste appartient, avec la tour, au conseil départemental. Ils sont constitués en fait de deux parties : une partie supérieure, plus récente, datant probablement du 16ème siècle, constituée de deux murets qui retiennent la terre des jardins et le mur de courtine, le vrai rempart.

Le manque d'entretien, l'eau, le temps ont provoqué un effondrement du muret supérieur le 11 mars 2018. Quant au rempart proprement dit ou mur de courtine, il est constitué, selon l'usage de l'époque, de deux murs dont l'espace intérieur a été comblé de terre. Cela servait notamment à amortir l'impact des boulets ennemis lors des sièges. Le manque d'entretien a permis à l'eau d'entrer par le dessus du rempart et c'est la poussée conjuguée des terres et de l'eau qui a déformé le haut de ce mur, menaçant sa stabilité.

Le propriétaire habitant en Alsace, les services de la ville ont immédiatement procédé à la sécurisation de la rue et des riverains, car certaines pierres en tombant ont heurté les maisons, vu l'étroitesse de la rue. Le danger était réel, c'est la raison pour laquelle la rue a été coupée et cette partie isolée. A la demande de la ville, un expert a été désigné par le tribunal administratif lequel, après visite sur place le 15 mars, a indiqué les mesures à prendre pour sécuriser le site et les travaux de réparation à entreprendre. De manière à éviter une réparation qui ne tiendrait pas compte de la valeur patrimoniale et historique de ces remparts et pour éviter une autre « rustine » en béton, nous avons de suite prévenu les architectes des bâtiments de France et le service archéologique du département. Ils continuent à assurer le suivi de cette question et sont présents aux différents rendez-vous sur place.

L'expertise a été communiquée au propriétaire qui doit assurer la réparation à ses frais et un arrêté de péril « imminent » a été pris par la ville. Dans un premier temps, afin de sécuriser durablement le site, la ville a veillé à ce que le propriétaire protège les maisons à l'aide de la pose de « blocs lego » en béton. Il a également procédé à une première « purge » du muret supérieur, de sorte à éviter de nouvelles chutes de pierre. Rien n'a été fait depuis lors. Une fois ceci réalisé, nous sommes passés en période de péril dit « ordinaire » qui, en fonction des délais légaux, donne au propriétaire jusqu'en mai 2019 pour effectuer des travaux de réfection des deux murs. Or, puisque c'est une propriété privée, la ville n'a pas le droit d'agir à la place du propriétaire avant mai 2019.

Mais ce qu'a fait exécuter le propriétaire s'est révélé insuffisant et, le 10 décembre dernier, de nouvelles pierres sont tombées et plusieurs mètres de la partie supérieure du rempart ou mur de courtine menacent de s'effondrer. Le propriétaire a bien entendu été prévenu et mis en demeure de procéder aux travaux nécessaires. Faute d'exécution immédiate de sa part, dans le but d'assurer la sécurité des riverains et pour éviter que le rempart ne se dégrade davantage, c'est la ville qui a fait intervenir une entreprise spécialisée pour conforter le mur de courtine, purger le muret supérieur et poser une bâche pour éviter de nouvelles chutes, selon les indications du service départemental de l'archéologie.
Bien entendu, la ville demandera le remboursement de ces frais au propriétaire.

Pour faire évoluer la situation, aboutir à une réparation durable et rouvrir la rue à la circulation, une première rencontre a eu lieu sur place le 11 janvier dernier avec le propriétaire, la ville, les architectes des bâtiments de France et le service archéologique départemental. Les mêmes personnes se sont retrouvées le 29 janvier avec une entreprise spécialisée qui doit établir un devis et proposer un calendrier de travaux.

Par ailleurs, comme plusieurs fois, en conseil de quartier notamment, il nous a été signalé que des pierres tombaient de la tour des voués, nous avons saisi le propriétaire, le conseil départemental et plus particulièrement le service responsable du patrimoine, afin de trouver une solution durable et pérenne pour la remise en état et la conservation de la tour des voués et des remparts immédiatement environnants.
Le conseil départemental doit faire intervenir une entreprise qui va procéder à différents travaux confortatifs et à la pose de filets sur les parties les plus endommagées. Parallèlement, le conseil départemental va faire procéder à une étude de la tour et de ses abords, y compris à l'aide de sondages archéologiques, qui permettront de déterminer les mesures à prendre et qui nous aideront aussi à mieux connaître notre histoire.

Certes, les choses ne semblent pas avancer vite, mais elles avancent tout de même. Soyez assurés que nous restons vigilants et que nous continuerons à l'être afin que soit remis en état et valorisé notre patrimoine commun.

Sabine TIHA, conseillère municipale

3

4

3 OPÉRATION DÉNEIGEMENT
Episode neigeux et verglaçant, les services de la ville sont opérationnels pour procéder au dégagement des voies communales, mais aussi des établissements publics comme les écoles, mairie, pôle sportif, salle des fêtes ... Si une partie de la mission est confiée aux conducteurs des engins, les équipes sont aussi à pied d'oeuvre sur la voirie pour dégager "à la main" l'ensemble des accès publics. On note toujours la difficulté du passage du camion lorsque des véhicules sont stationnés dans les voies étroites. Merci d'être vigilant à laisser le passage dès que la neige est annoncée dans les endroits délicats.

4 LE MILLE CLUB DISPARU
En un temps record, l'ex Mille clubs a disparu sous les machoires des engins, il laissera bientôt place à la médiathèque construite par la communauté de communes du territoire de Lunéville à Baccarat.

- Etat civil -

Simplification et lutte contre la fraude

La volonté de simplification administrative se poursuit, désormais la délivrance des données d'état civil se fera par un dispositif dématérialisé appelé « COMEDEC ».

Principale évolution : l'usager n'aura plus besoin de demander lui-même un acte d'état civil pour la constitution d'un dossier de mariage, pacs, ou de délivrance de titres d'identité (type passeports ou cartes d'identité). Comedec centralisera l'ensemble des demandes d'acte adressées aux communes.
Ce dispositif est devenu obligatoire le 1er novembre 2018 pour les communes sur le territoire desquelles est située ou a été établie une maternité (Loi du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXIe siècle). »

Deux objectifs principaux sont poursuivis :
• Simplifier les démarches administratives des usagers, en leur évitant d'avoir à produire leur acte d'état civil,
• Limiter la fraude documentaire.

Qui pourra avoir accès à ces données ?
La vérification électronique des données d'état civil peut être demandée par :
• Le ministère de l'Intérieur, dans le cadre de la délivrance des titres,
• Les notaires, pour les besoins des actes notariés,
• Les communes pour constituer le dossier de mariage ou sécuriser la rédaction de l'acte de décès.
• A terme, les organismes sociaux, pour permettre aux usagers d'accéder à des prestations sociales ou toute administration légitime à obtenir un acte d'état civil dans le cadre de ses relations avec les administrés.

Le personnel municipal chargé de cette mission, Nadine BLAISE et Sylvie FIXOT se forment aux nouvelles dispositions et au logiciel dédié.

• L'enjeu consiste à pouvoir informer l'usager du besoin ou non de produire son acte à l'appui de son dossier de demande de titre ou d'une autre démarche. Cette information permet d'éviter que la commune de naissance de l'usager ne soit saisie d'une demande papier puis d'une demande informatique via la plateforme d'échanges.

- Elections -

Réforme des listes électorales

Les modalités de gestion des listes électorales ont été réformées, afin de simplifier l'inscription pour les électeurs et les centraliser dans un répertoire électoral unique. Elles pourront ainsi être actualisées en temps réel. Explications.

1. Pourquoi réformer les listes électorales ?
C'est pour :
- faciliter l'inscription des citoyens sur les listes électorales et lutter contre l'abstention ;
- mettre fin à la révision annuelle des listes électorales, qui sont désormais permanentes ;
- créer un répertoire électoral unique et permanent (REU) pour regrouper les listes électorales. Il est géré par l'INSEE.

2. Concrètement, qu'est-ce que cela change pour moi ?
Rien si je suis déjà inscrit(e) sur la liste électorale de ma commune et que je ne déménage pas.
Sinon, de nouvelles conditions me permettent plus largement de m'inscrire sur les listes électorales d'une commune (cf. 6).
Le maire validera mon inscription dans un délai plus court.

3. Jusqu'à quand puis-je m'inscrire sur la liste électorale ?
En 2019, pour les élections européennes, la date limite d'inscription est le 31 mars 2019.
En 2020, je pourrai m'inscrire sur la liste électorale jusqu'à 6 semaines avant l'élection.

4. Qui est compétent pour l'inscription sur les listes électorales ?
Le maire. Il vérifie si la demande d'inscription répond aux conditions fixées par le code électoral et prend une décision dans un délai de 5 jours.

5.Y'a-t-il toujours une inscription d'office des jeunes majeurs ?
Oui. Cette inscription est faite par l'INSEE. Les jeunes majeurs n'ont pas besoin de venir s'inscrire sur la liste de la commune (sauf déménagement).

6. Qui peut s'inscrire sur la liste électorale de la commune ?
Dans le cas des personnes qui ne sont inscrites sur aucune liste ou qui ont déménagé, à compter du 1er janvier 2019, peuvent s'inscrire sur la liste électorale de la commune :
- les personnes ayant leur domicile sur la commune ou qui y résident depuis 6 mois au moins ;
- ou les enfants de moins de 26 ans des électeurs qui ont leur domicile dans la commune ou y résident depuis 6 mois au moins (étudiants ou jeunes travailleurs) ;
- ou le gérant ou l'associé majoritaire ou unique d'une société figurant au rôle depuis 2 ans (SARL, SCI, etc.) ;
- ou l'électeur figurant au rôle d'une des contributions directes communales pour la 2ème année consécutive (et non plus la 5ème année consécutive). Il s'agit de la taxe d'habitation, la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties et la cotisation foncière des entreprises (CFE).
Lors de leur inscription, les personnes doivent justifier qu'elles entrent dans une des catégories précitées.

7. Qui est compétent pour la radiation sur les listes électorales ?
Le maire radie les électeurs qui ne remplissent plus aucune des conditions précitées pour être inscrits sur la liste électorale. Cette radiation doit être faite après avoir demandé des explications à l'électeur concerné.
La commission de contrôle peut également radier des électeurs après avoir demandé à l'électeur concerné des explications.

8. Qu'est-ce que la commission de contrôle ?
Dans chaque commune, la commission de contrôle :
-statue sur les recours des administrés contre les décisions du maire.
-s'assure de la régularité de la liste électorale. A cette fin, elle peut aussi radier des électeurs ou inscrire un électeur que le maire a refusé d'inscrire.
La commission de contrôle n'intervient pas avant la décision du maire, elle peut en revanche la contrôler après qu'elle ait été prise.

Source : Association des maires de France

Inscription sur les listes électorales jusqu'au 31 mars

Cette année, les citoyens ont jusqu'au 31 mars pour s'inscrire sur les listes électorales, soit trois mois de plus que l'année dernière.
L'inscription peut de surcroit être réalisée en ligne sur les liens suivants : www.demarches.interieur.gouv.fr et www.service-public.fr, mais pensez bien à vous munir d'une version numérisée de votre pièce d'identité ainsi que d'un justificatif de domicile.

9. Comment est-elle composée ?
Elle est composée de 5 membres soit 3 conseillers municipaux de la liste majoritaire : Jean COUDRAY, Annick COSSART, Gérard FRANÇOIS et 2 conseillers municipaux de la liste minoritaire Florent MARULAZ et Gérard PREVOT.

- Cérémonie des voeux -

Des voeux pour les forces vives de Baccarat

Elus du territoire et des collectivités partenaires, représentants des services de l'ordre, chefs d'entreprises, présidents d'associations, acteurs locaux, ainsi étaient rassemblés à la salle des fêtes les forces vives à l'occasion de la traditionnelle cérémonie des voeux du maire.

L'actualité rappelle combien, plus que jamais, le dialogue est essentiel dans notre société, et cette cérémonie contribue aux échanges nécessaires pour conduire l'action politique.
En introduction à son discours, le maire Christian GEX a invité l'assemblée à se replonger dans l'année 2018 au travers d'un diaporama rythmé, témoignant que Baccarat est une ville dynamique où il se passe toujours quelque chose.
Il déclarait « *ce diaporama est un clin d'œil à vous tous, ... je le dis haut et fort, les vrais talents de notre ville, c'est vous et tous ses habitants. Nous nous engageons à faciliter l'accès aux loisirs, à la culture, à l'éducation et au sport ; nous essayons de soutenir les associations dans leurs actions. Nous essayons aussi d'améliorer la vie des bachamois, des habitants du territoire et de ceux qui y travaillent, notamment grâce aux échanges qui se déroulent lors des réunions de quartier.* »

UNE LIGNE DIRECTRICE POUR 2019

Christian GEX : « *Notre époque est à la charnière entre deux mondes. Un monde qui s'éteint, parfois progressivement parfois brutalement, et un autre que nous avons le devoir d'imaginer pour nos futures générations. Cela nous concerne tous, collectivement et individuellement. Nous entrons aujourd'hui dans une ère incertaine, qui exigera de nous, courage, lucidité et responsabilité.*
C'est un défi que notre pays devra relever !
Mais si l'Etat fixe le cap, je sais que nos communes possèdent les principaux ressorts pour y parvenir.
Car c'est au sein de nos villes et de nos villages que se tissent les solidarités du quotidien, au sein de nos écoles que se transmettent les valeurs de la République, aux quatre coins de nos rues que se construit ce si précieux vivre-ensemble.
Mon action et celle de mon conseil municipal n'est et ne sera guidée que par la seule volonté de répondre aux défis et enjeux qui se présentent à nous.
Nous devons répondre aux difficultés rencontrées au quotidien, qui ont de l'importance pour ceux qui les subissent sans oublier de réfléchir sur l'avenir de notre collectivité » (...)

DES PROJETS À CONDUIRE EN 2019

En écho aux propos du président de notre intercommunalité : « ***il faut semer, semer et encore semer pour récolter*** », Baccarat voit s'amorcer la récolte au travers des projets 2019.

Christian GEX : *« Quelle récolte me direz-vous ?*
*- la construction d'une **médiathèque** par la CCTLB (début des travaux dans les jours qui viennent pour une livraison début 2020),*
*- la **réhabilitation de la piscine** Jean-Marie FEVE par la CCTLB (début des travaux fin janvier pour une livraison en septembre 2021),*
*- la réalisation en 2019 de **travaux d'accessibilité au FPA** en partenariat avec l'OPHLM,*
*- la réalisation d'une structure pour séniors appelée **Résidence Age et Vie** dont les travaux commenceront au 2ème trimestre 2019 pour une livraison début 2020,*
*- le **réaménagement** des abords de la **gare** (stationnement, accessibilité, covoiturage, réaménagement du rond-point, etc..) L'étude est en cours avec le PETR et la région pour un début de réalisation courant 2ème semestre 2019,*
*- le **réaménagement** d'une partie de l'espace Loisirs pour y accueillir **l'école de musique**,*
*- la création d'un **terrain de tennis couvert** sous réserve d'obtention des subventions demandées,*
*- la réfection de la **conduite d'eau** de la rue des Gadines. En cours d'analyse, des offres pour un démarrage des travaux 2ème trimestre 2019,*
*- le **regroupement scolaire** (élémentaire du centre avec maternelle du centre),*
*- la création d'une **nouvelle crèche** par le SIVOM des vallées du Cristal dans les locaux actuels de l'école maternelle du Centre. Notre crèche actuelle n'étant plus aux normes,*
*- la mise en place au pôle bijou d'**une exposition de préfiguration du futur musée du cristal** et du parfum afin d'annoncer ce que pourra être ce musée,*
*- le lancement d'une **étude avec l'ARS sur une maison de santé** pluridisciplinaire qui intègre un diagnostic territorial des besoins de santé, un projet de santé et un rapport final détaillant les différentes étapes de l'accompagnement*
- ... et autres travaux d'entretien de voirie ».

LES INTERVENANTS OFFICIELS

1 **Hervé BERTRAND**, président du PETR (pôle d'équilibre territorial rural) du Lunévillois.

2 **Laurent de GOUVION SAINT-CYR**, président de la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat.

3 **Rose-Marie FALQUE**, conseillère départementale du canton de Baccarat, présidente des maires du département.

4 **Jean-François GUILLAUME**, vice-président de la région Grand Est représentant le président Jean ROTTNER.

5 **Thibaut BAZIN**, député de la 4ème circonscription de Meurthe et Moselle.

Avant de laisser la parole aux représentants des différentes institutions, le maire a conclu sur une citation de Bernanos :
« On ne subit pas l'avenir, on le fait ! »

Les portes de l'emploi ouvertes

Succès incontestable pour le premier forum de l'emploi qui s'est déroulé le 24 janvier à la salle des fêtes.

En partenariat, la ville de Baccarat et Pôle Emploi ont proposé un rendez-vous aux personnes en recherche d'emploi ou reconversion, recruteurs du territoire et centres de formation.
Le constat : d'un côté un taux de chomâge plutôt en hausse, de l'autre des offres des entreprises non pourvues, en raison parfois de simples préjugés ou a priori.
L'idée : celle de se retrouver pour parler en direct des profils recherchés et des possibilités d'embauche.

A l'ouverture, près de 200 personnes ont franchi les portes en 15 minutes.
Une vingtaine d'entreprises ou institutions étaient représentées et les échanges de CV se sont multipliés tout l'après-midi. La file d'attente, par exemple, devant le stand de la cristallerie était impressionnante !
A l'issue de la journée, certaines entreprises étaient satisfaites d'avoir trouvé preneur des postes proposés. Une telle manifestation est aussi l'occasion pour les professionnels de faire connaissance et d'accroître leurs réseaux.

- Sport -

Nippon kempo

Le dojo bachamois a encore fait de très bons résultats lors de la coupe de France de Nippon Kempo qui s'est déroulée le 8 décembre 2018 à Sainte-Marguerite.

Dans une belle ambiance, les Bachamois ont atteint de très beaux podiums. Sept podiums sur neuf dans la catégorie enfant, ainsi que quatre podiums sur six dans la catégorie adulte.
Dans la catégorie enfant 9-10ans, Youwann GIGAREL finit 1er suivi d'Odin AUBERT 2ème et Mehdi MERZOUGUI, 3ème chez les garçons. Dans la catégorie 11-12 ans, Tom CLEVER obtient la première place. Chez les filles, Zoé FORTES obtient la 1ère place dans la catégorie 9-10 ans. Pour finir, Cassandra LIEPKIEWICZ finit 1ère dans la catégorie 12 ans.
Dans la catégorie adulte ceinture couleur masculin, Florian DIHER est classé 1er, suivi de Jérome JALLE en 3ème position. Dans la catégorie ceinture noire, Hervé VALENTIN, directeur technique du dojo, atteint la première marche, suivi de Christophe CAUJOLLE, vice-président du dojo.

Ces très bons résultats montrent une bonne dynamique du club bachamois. Un encouragement pour la 10ème édition du tournoi de Baccarat qui se déroulera le **dimanche 31 mars 2019** au Pôle Sportif de Baccarat. Pour suivre l'actualité du dojo : www.ankb.fr + page Facebook.
Contact email : contact nikken.baccarat@gmail.com

- Personnel municipal -

Des services sur tous les fronts

Le service voirie est composé de deux agents : Olivier GARLAND et Anthony BOLLE. Le service maçonnerie quant à lui ne compte qu'un agent : Christian GAUDEL.
Ces deux services sont fortement liés dans leurs missions au quotidien et se complètent dans les nombreuses tâches confiées.

Ils assurent ensemble les travaux suivants :
- Entretien de la voirie (trous dans la chaussée, enrobés, bordures de trottoirs),
- Pose et entretien de la signalisation de police (panneaux, barrières),
- Entretien de chemins et de la forêt (nivelage de chemins, curage de fossés),
- Travaux de terrassement divers,
- Déneigement (avec des agents d'autres services),
- Participation à la pose des illuminations de noël,
- Réparation de réseaux divers avec le service eau assainissement,
- Travaux du bâtiment.

Ces agents sont également la colonne vertébrale du service manifestation.
Ils assurent le transport et le montage de toutes les structures, chapiteaux, parquet, podium, barrières.
Leur polyvalence dans les différents domaines cités, nécessite de nombreuses formations et certifications comme le permis poids-lourds, les habilitations électriques, les autorisations de conduite chariot élévateur, nacelle, tractopelle, ...

Ils sont également mobilisés à chaque manifestation d'envergure pour assurer la sécurisation des accès du site par la mise en place de camions, obstacles béton, ...
Rappelons l'importance du travail en équipe pour la bonne marche du service à la collectivité. Félicitations pour cette implication incontournable toujours excécutée avec professionnalisme et bonne humeur.

Jocelyne CAREL, adjointe à la communication et à la culture

Stratégie pauvreté :
LES CCAS/CIAS INCONTOURNABLES

La stratégie pauvreté conduite par le ministère de la santé et des solidarités donne les CCAS comme acteurs indispensables.

La stratégie PAUVRETE est structurée en 3 axes, avec 21 mesures qui entendent renforcer l'égalité dès la petite enfance, améliorer l'accompagnement des adultes vers l'autonomie et l'emploi, rénover le «cadre collectif de solidarité » pour améliorer l'efficacité des différents acteurs.

POSITIONNEMENT UNCCAS (UNION NATIONAL DES CCAS)
Reconnus comme les premiers acteurs de l'accueil social et pour leur capacité à innover, les CCAS seront naturellement impliqués dans ces actions.
La stratégie PAUVRETE représente un effort financier important de l'Etat et des collectivités, reflétant une volonté de mettre en œuvre les mesures prévues.
L'UNCCAS est satisfaite de voir que l'accent est mis sur l'accompagnement des personnes, la formation des professionnels et la valorisation des métiers du social, la participation des bénéficiaires, l'innovation soutenue par un fonds d'investissement social.
Autant d'orientations qui rompent avec la verticalité et les logiques de silo de l'action sociale « traditionnelle » et qui font écho aux rapports qu'avaient remis la présidente de l'UNCCAS et le Président du Conseil Départemental de M&M lors de la consultation préparatoire pilotée par le délégué interministériel à la prévention et à la lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes.
Reconnaissant l'intelligence des territoires, le Plan insiste sur le rôle clef joué par les acteurs locaux : régions, départements, métropoles, communes… valorisant un pilotage et une organisation de terrain, tandis que l'Etat retrouverait son rôle de garant et de stratège.

Dans la droite ligne de la récente loi « pour une société de confiance », de nouvelles expérimentations pour bâtir certaines mesures du plan, telles que le service public de l'insertion, sont prévues. Une démarche d'autant plus justifiée que le Plan entend s'inscrire dans une démarche rigoureuse de suivi et d'évaluation.

LES POINTS D'ATTENTION
Si ces orientations paraissent en cohérence avec les besoins remontés à l'UNCCAS par les CCAS ET CIAS, un certain nombre de ces mesures appellent des analyses et précisions complémentaires pour toucher dans de bonnes conditions les publics qu'elles visent.
Il paraît nécessaire de :
• S'organiser pour détecter dans de bonnes conditions les personnes ayant besoin de l'accompagnement prévu par le plan, afin de lutter contre les phénomènes actuels d'isolement et de non-recours dont pâtissent les publics en exclusion.
• Prévoir, à ce titre, davantage d'actions concernant spécifiquement les publics très éloignés des dynamiques d'insertion professionnelle détaillées par le plan.
• Anticiper, à l'aide de critères adéquats, les limites des logiques de contractualisation Etat/Département pour les territoires déjà en difficulté et qui manquent d'ingénierie, afin d'éviter que les bonus et les malus évoqués accentuent les déséquilibres.
• Mener des études d'impact approfondies en amont de la fusion de l'ACS et de la CMU-C, idée ambitieuse, mais qui recèle encore d'importantes inconnues (couverture des publics les plus fragiles, financement, etc …)
• Veiller à ce que la fusion des allocations ne puisse pas conduire à une situation de « moins disant social » où certains besoins ne seraient plus couverts.
• Préciser le rôle des entreprises, incitées à participer à la stratégie, et l'effet escompté.

Face à ces interrogations qui sont autant de chantiers, l'UNCCAS confirme sa disponibilité pour poursuivre le travail de concertation avec l'Etat et les différents acteurs impliqués.

L'action du CCAS

Yvette COUDRAY, à l'écoute des personnes en difficulté

Interview

Rencontre avec Yvette COUDRAY, adjointe chargée des affaires sociales

Yvette COUDRAY, pouvez-vous nous faire un bilan de l'action du CCAS de BACCARAT en 2018 ?
Yvette COUDRAY : *En 2018, le CCAS a accueilli 410 personnes pendant ses 95 permanences.*
*Au cours de l'année, 124 familles représentant **343 personnes** ont été aidées et se décomposent comme suit : 8 couples, 36 familles, 43 familles monoparentales et 37 personnes seules.*

Quelle a été l'aide la plus sollicitée en 2018 ?
Yvette COUDRAY : *Comme chaque année, c'est l'aide alimentaire. 107 familles ont reçues une prise en charge pour aller à la distribution hebdomadaire de la Banque Alimentaire. En complément de ces prises en charge, le CCAS a attribué aux familles 39 bons alimentation-hygiène pour un montant de 1170€. L'aide alimentaire, c'est aussi la campagne des « RESTOS du CŒUR » œuvrant durant la saison d'hiver de novembre 2018 à mars 2019.*

Quelles sont les autres sollicitations reçues par le CCAS ?
Yvette COUDRAY : *Le CCAS apporte son aide lors de demandes exceptionnelles (énergie ou autres dépenses mettant en péril la situation familiale). 12 familles ont été aidées pour un montant de 2311.11€.*
D'autre part, 22 régies ont été accordées pour un montant de 318.20€. C'est une aide spécialement adaptée pour les déplacements exceptionnels (sur justificatifs) comme les rendez-vous médicaux ou à pôle emploi, etc…
En partenariat avec le service jeunesse, 7 enfants ont bénéficié de l'aide au 1er et 2ème « départ pour les vacances d'été » pour un montant de 560€

Le CCAS intervient également pour les sorties scolaires ?
Yvette COUDRAY : *Oui, le CCAS intervient sous forme de prestations individuelles dans le cadre d'une participation financière pour les voyages scolaires. Elles sont destinées aux élèves de BACCARAT et sont votées en conseil d'administration du CCAS.*
D'ailleurs, les participations ont été revues et s'élèvent à :
110 € par élève/scolarité pour les voyages découverte en écoles primaires
24€ par élève /an pour les journées d'éveil en fin d'année en écoles maternelles
25€ par élève/scolarité pour les séjours linguistiques et de découverte au collège de BACCARAT
25€/élève/scolarité pour les séjours linguistiques et de découverte aux collèges et lycées extérieurs.

Comment solliciter l'aide du CCAS ?
Yvette COUDRAY : *Toute demande de participation financière est à adresser à : Monsieur le Président du CCAS de BACCARAT, Hôtel de ville, 2 Rue Adrien Michaut. 54120 BACCARAT.*
Je tiens également deux permanences en mairie par semaine pour recevoir les personnes, le mardi matin de 10h à 11h30 et le jeudi de 15h30/17h.

Comme le résume le délégué général de l'UNCCAS :
« Le temps n'est déjà plus à la réaction mais à l'action. »

1

JOYEUX NOEL (CCAS)

A l'occasion des fêtes de Noël, 44 familles et 86 enfants ont été invité au cinéma Concorde pour un moment récréatif avec le film « Jean Christophe et Winnie ». La séance a été suivie d'un goûter à la salle des fêtes, préparé et servi par les bénévoles des associations caritatives de la ville : secours catholique, banque alimentaire. Parents et enfants ont dégusté brioches, bonbons, boissons.
Pour terminer cette belle après-midi, le CCAS a offert des bons d'achats à la librairie "L'FM aire" et la Croix Rouge, section locale de BACCARAT, des places de cinéma. La banque alimentaire a distribué des chocolats et le secours catholique des papillotes et clémentines.
Encore cette année, les organisateurs ne peuvent que regretter le manque de participation des familles, seuls 60 enfants/86 ont pu bénéficier de cette invitation.

2

3

4

5

6

1 Partage de la galette et tirage des rois et reines.

2 Animation musicale : tous en choeur !

3 On fête Pâques

4 Joyeux anniversaire aux résidents

5 **6** Atelier de prévention des chutes

7 En août, c'est barbecue !

7

Sous la responsabilité du CCAS, la résidence autonomie Pasteur propose la location de logements aux plus de 60 ans valides

Située à proximité du parc municipal et de sa roseraie, la résidence autonomie Pasteur est un endroit privilégié pour le repos et la détente. Construite en 1978, elle a fait l'objet de travaux d'embellissement et offre un confort et la convivialité indispensable à la vie des résidents.
Sa situation géographique permet à ses résidents d'accéder facilement aux commerces tout en profitant d'agréables promenades à travers la végétation abondante et les jolis massifs de fleurs du parc. Placée sous la responsabilité du CCAS, la résidence Pasteur, met à disposition 30 appartements de 33m2 (disposant d'une grande pièce, salle d'eau (douche) , 1 cuisine équipée de deux plaques et d'1 four électrique, 1 hall d'entrée, 1 placard penderie) Ces logements s'adressent aux plus de 60 ans valides. Il est possible de recevoir l'allocation logement.
Sur place, les gardiens sont présents en CAS DE NÉCESSITÉ.

Des locaux communs rendent la résidence plus conviviale et sont à disposition quotidiennement : salle d'activités, salon télé, bibliothèque, jeux de société, lecture du journal. Il est possible de prendre les repas en commun dans une salle dédiée, équipée d'un four à micro-ondes.

Tout au long de l'année, des animations diverses sont proposées : Partage de la traditionnelle galette et du barbecue de l'été avec les membres du CCAS. Chocolats de Pâques, offerts par l'association CROIX ROUGE locale. Atelier pâtisseries, qui sont à déguster le lendemain à l'occasion de l'animation musicale. Pour la détente et le maintien de la forme : Atelier gym douce et prévention des chutes. Concert Gospel par la chorale Mennonite de Lunéville.
Une famille a sollicité le prêt de la salle d'activités pour fêter l'anniversaire de sa maman et finalement, ce sont deux personnes qui ont été mises à l'honneur. Nous ne dévoilerons pas l'âge de ces personnes. ☺
Les demandes de visite et les dossiers d'inscription sont à solliciter et à retirer en mairie auprès de Marcelle DURUPT ou Yvette COUDRAY.

Yvette COUDRAY, adjointe aux affaires sociales et vice-présidente du CCAS

- Festival International des Métiers d'Art -

Fima 2019, c'est parti !

La 5ème édition de notre Festival International des Métiers d'Art aura lieu cette année les 5, 6 et 7 juillet !

Les préparatifs ont déjà commencé et nous vous réservons quelques nouveautés !
Le concours est déjà lancé et le thème choisi est **« Reflet Temporel»**. Équilibre du geste, de la forme, plénitude de l'œuvre comme aboutissement de la démarche, ode à l'usage responsable de la matière....
Les participants sont déjà invités à se pencher sur ce sujet.

SÉLECTION DES OEUVRES
Un premier jury de présélection se réunira en avril à l'Hôtel de ville de Baccarat pour désigner, sur présentation de projet, les finalistes.
Un jury final examinera les œuvres réalisées à l'occasion de leur exposition dans le cadre du 5ème Festival International des Métiers d'Art à Baccarat. Trois prix seront décernés : Grand Prix du Jury, Prix Josette Renaux, Prix Jury Jeune métiers d'art et le Prix du Public.

DÉCOUVRIR LES OEUVRES
Les oeuvres seront exposées du 5 au 7 juillet 2019 en mairie de Baccarat
Pour rester informés, suivez-nous sur les pages facebook de la ville de Baccarat ou du FIMA.

Lorène LICHY, adjointe
en charge du festival

Exposition 2017 des pièces des lauréats - Hôtel de Ville

- Santé -

Une pause pour les aidants

De janvier à juin 2019, la maison hospitalière met en place « La pause des aidants ».

Si les personnes malades sont les principaux destinataires des soins et attentions, leurs aidants (souvent le conjoint, ou un enfant) sont aussi largement éprouvés, fatigués, fragilisés, oubliant souvent de prendre soin d'eux.
Face à ce constat, la Maison Hospitalière de Baccarat met en place 6 ateliers pour leur offrir une pause privilégiée.
Des ateliers de 2 heures sont proposés autour d'une pause gourmande et débuteront par une courte conférence autour d'un thème prédéterminé. C'est l'occasion d'échanger sur l'expérience de chacun dans un cadre convivial.
La séance est suivie d'un débat avec les participants.

La pause des aidants,
au salon d'autrefois de la MHB
Sur inscription : au 03.83.76.10.30
(8 personnes maximum par atelier)
contact mail : psy@mhb-baccarat.fr

- Exposition -

Un duo de choc inédit

jusqu'au 22 mars

Non, nous ne parlons pas de boxe... mais bien d'un duo de talents «poids plume » d'un genre encore jamais exposé à l'Hôtel de ville.

Si nous avions accueilli les papiers de Claire voilà quelques années, le service culturel n'avait encore jamais présenté des sculptures en carton, type origami, mais avec de véritables créations en mode pliage.

Telle est la spécificité de l'artiste Eric MARTINA, où il exulte des volumes parfois rocambolesques comme les carcrash ou des mobiles aussi sympathiques que surprenants, du sobre au flamboyant ! Tels ses masques entre inspiration africaine et robotique...

A la fois en opposition et en complémentarité artistique avec ce «poids plume », les œuvres en pierre taillée par Félix PIERRÉ-LECOMTE représentent assurément les « poids lourds » !

Entre art roman byzantin, calligraphie hébraïque et autres inspirations plus personnelles et actuelles, ses sculptures vont de la colonne au bas-relief, en passant par des logos dont celui de la manufacture Baccarat.
Autres cordes à son arc, la restauration des monuments : calvaires, fontaines, monuments aux morts, vielles gravures, décorations en pierre (restaurants, magasins), plaques professionnelles (logos de l'Académie des Espaces naturels de Lorraine), etc.
Dans leur dualité, volumes en carton d'Eric et sculptures en pierre de Félix, «Poids plume » prend tout son sens avec une certaine harmonie à la fois dans les contrastes et leurs lignes toutes personnelles.
Venez découvrir le travail tout en précision de ce duo artiste-artisan dans les espaces de l'Hôtel de ville.

JUSQU'AU 22 MARS - Du lundi au vendredi de 8h à 12h et 13h30 à 17h30 (sauf jeudi 14h et vendredi 16h30), le samedi de 10h à 12h.

- Exposition bijoux -

L'amour des voyages

Ou comment 20 créateurs contemporains rendent hommage à Charles-Nicolas-Sigisbert SONNINI DE MANONCOURT (1751-1812)

La Galerie du « Pôle Bijou et Métiers d'Art » à Baccarat aime à créer des événements qui permettent de croiser l'histoire locale de son territoire et la création contemporaine de niveau internationale. Avec l'Amour des Voyages, il s'agit de partir sur les traces d'un personnage lunévillois au parcours riche et multiple, passé trop inaperçu dans l'histoire locale : Charles-Nicolas-Sigisbert Sonnini de Manoncourt.

Cet homme, digne enfant des « Lumières » va dès sa tendre jeunesse s'inscrire dans les pas des savants naturalistes, développant par exemple une relation épistolaire avec le comte de Buffon. C'est ce qui va créer en lui le profond désir de parcourir le monde, le conduisant à embrasser une carrière militaire dans la Marine. De Guyane en Egypte, de l'Empire Ottoman aux îles de la Méditerranée, ses périples comme «Correspondant du Cabinet du Roy » (Cabinet d'Histoire naturelle) seront l'occasion de multiples observations sur la faune, la flore, les mœurs des habitants, la météorologie, la géologie ; mais aussi de collectes d'oiseaux, coquillages, minéraux... qui viendront enrichir le Cabinet. Il dira plus tard que ce sont seulement pendant les années de sa vie consacrées aux voyages, qu'il a pu se flatter d'être heureux.
Issus de Pologne, du Danemark, du Portugal... ou encore de toutes les régions de France, 20 créateurs nous livrent aujourd'hui leur vision d'un texte de ce baroudeur, approchant le voyage dans de multiples dimensions. Qu'il s'agisse d'y collecter les éléments propres à la création de leurs pièces, ou de s'intéresser à l'histoire des instruments du voyage chacun des 22 artistes associés offre une vision qui lui est propre et unique.

Du 13 février au 23 juin 2019 - Pôle Bijou Galerie

Carnaval de GERNSBACH

Rendez-vous le 23 février !

Le comité des fêtes et le comité de Jumelage organisent conjointement le samedi 23 février une sortie pour se rendre au Carnaval de Gernsbach.
Toutes les personnes intéressées peuvent s'inscrire auprès de Georges DULAC au 06 38 25 84 94.
Une participation de 10€ sera demandée pour ce déplacement. L'horaire de départ sera communiqué ultérieurement.
« Déguisements souhaités »
Yvette COUDRAY, Présidente du Jumelage.

Loto de Carnaval

Le comité des fêtes organise un loto du carnaval à la salle des fêtes de Baccarat, le dimanche 10 février, sur réservations.
Ouverture des portes à 13h30.
Nombreux lots, 1 téléviseur, 1 Cookéo, 1 gyropode... et des bons d'achat à gagner.

Renseignements et réservations : Georges DULAC au 06 38 25 84 94

- Conférence santé -

La sophrologie

pour mieux gérer le stress

J 14 FÉVRIER

La sophrologie est un outil de développement personnel qui peut réellement vous aider à mieux gérer votre stress ! Elle développe la conscience de façon à harmoniser le corps et l'esprit, en chassant peurs et tensions.

Grâce à une relaxation ciblée, la sophrologie permet de lâcher prise et de ressentir les émotions à travers le corps et la prise de conscience.
Créée en 1960 par un neuropsychiatre colombien, Dr Alfonso CAYCEDO, la sophrologie est une science qui étudie la conscience humaine, une philosophie humaniste et transcendante, une méthode pratique de restructuration.
Relativement récente, cette notion représente un travail sur soi.
Transmettre, partager, accompagner avec des techniques simples de respiration, de relaxation, de bien-être, tels sont les éléments moteurs de cette discipline...

Conférence à Hôtel de ville - 20h
Animée par Mélanie COLIN

Tribune d'opposition

Communiqué de BACCARAT AUTREMENT

Pas de contribution

Communiqué de BACCARAT J'Y CROIS

Epuisé par 25 années de présence

La preuve : à 14 mois des élections municipales, le maire rabâche toujours les mêmes litanies contre nous…
L'angoisse l'habite, c'est évident ! Parfois, le pouvoir aussi modeste soit-il aveugle, rend sourd en faisant craindre, le jour venu, l'échec. C'est son cas ! Durant 25 ans Mr GEX a été élu municipal à BACCARAT, durant 25 ans Mr GEX s'est agité ici et là pour imposer ses choix mais sans jamais faire d'exploits. Mr GEX l'homme du passé ...
Suite sur : www.parlonsdebaccarat.fr.

Olivier MOUGEOT & Gérard PREVOT

Communiqué de Florent MARULAZ

Pas de contribution

- Citoyenneté -

Le prélèvement à la source

Sujet d'actualité, le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu est mis en place, avec la création d'une plateforme pour répondre à vos questions.

Afin de répondre aux questions des contribuables sur le prélèvement à la source, le ministère des Finances a mis en place un site internet et un numéro de téléphone : le 0811 368 368. Attention, les appels sont payants.

En 2019, année d'entrée en application du prélèvement à la source, le montant de l'impôt sur le revenu sera déduit chaque mois sur le bulletin de paie ou la pension de retraite. Ainsi, le paiement de l'impôt sera étalé sur douze mois et le décalage d'un an pour son paiement sera supprimé. Les contribuables n'ont aucune démarche à faire, sauf s'ils souhaitent opter pour l'individualisation du taux de prélèvement au sein de leur couple, ou pour sa non-transmission à leur employeur. Cependant, comme auparavant, une déclaration de revenus devra être déposée chaque année.

Par ailleurs, vous pouvez aussi poser vos questions concernant le prélèvement à la source :
• par messagerie à partir de « mon espace particulier » sur impots.gouv.fr ;
• ou directement auprès des guichets de l'administration fiscale.
À noter : Les services fiscaux vous répondent également en direct sur Facebook tous les jours de 12h à 12h30.

Prélèvement à la source :
se renseigner au 0809 401 401

- Hommage -

Le jumelage en deuil

Présent depuis plus de 50 ans dans le comité de Jumelage, Roger ANDICHOU vient de nous quitter. Il aimait particulièrement participer à la fête de la vieille ville de Gernsbach, en proposant, en plus des spécialités lorraines, ses célèbres « sandwichs-merguez ». D'où le surnom amical donné par ses amis allemands « Monsieur Merguez ».
En mois d'un an, avec les décès de Jean et Annie SEMLER, ce sont trois membres très impliqués dans le rapprochement de nos communes qui ont disparu.

Yvette COUDRAY, présidente du jumelage

Le doyen a quitté son siège

Doyen de BACCARAT, Pierre LECLERC a fêté ses 100 ans en décembre 2015 à la maison hospitalière qu'il avait intégrée quelques années auparavant. C'est à cette occasion que Jean-Marie NICOLAS, président départemental des ACPG a saisi l'opportunité de lui remettre la médaille d'or de l'office national des anciens combattants attribuée par Rose-Marie Antoine, directrice générale. Une reconnaissance pour le parcours extraordinaire accompli par le récipiendaire. Pierre LECLERC a passé sa vie professionnelle à BACCARAT. Il aimait la nature et passait ses loisirs à jardiner, à se promener en forêt, faire des sorties en voiture. C'est entouré de ses filles et du personnel de la MHB qu'il s'est éteint à l'aube de ses 103 ans.

Yvette COUDRAY, adjointe

Mémo ordures ménagères

Suite à de nombreuses erreurs de tri, nous nous permettons de vous rappeler les informations suivantes :

- le jour de ramassage des eco-sacs (sacs jaunes) a été modifié ; il a lieu désormais le vendredi tous les 15 jours. Les sacs peuvent donc être déposés sur la voie publique la veille à partir de 18h.
- ce ramassage s'effectue en deux temps, avec un retour aux rives gauche et droite.
La rive gauche est celle de l'église, jusqu'à Badménil
La rive droite côté cristallerie.
- Les sacs de la rive gauche sont ramassés les vendredis des semaines impaires, ceux de la rive droite les vendredis des semaines paires.

- Vous trouverez ci-dessous un rappel de ce qui peut être placé dans les sacs jaunes. Si votre sac n'est pas ramassé, **il est de votre responsabilité de le récupérer** et de le trier correctement.

Déchetterie

Pour rappel, l'accès à la déchetterie est GRATUIT. Ce service est compris dans votre abonnement
Vous pouvez donc y déposer tous les déchets suivants :

Horaires d'ouverture

Lundi : 9h à 12h et 13h30 à 18h
Mardi : 9h à 12h et 13h30 à 18h
Mercredi : 9h à 12h et 13h30 à 18h
Jeudi : FERMÉ
Vendredi : 9h à 12h et 13h30 à 18h
Samedi : 9h à 12h et 13h30 à 18h
Dimanche et jours fériés : 9h à 12h

La citation du mois

« La vraie générosité envers l'avenir consiste à tout donner au présent »

Albert CAMUS

C'EST DE NE PAS JETER SES DECHETS & POUBELLES EN FORÊT OU SUR LA VOIRIE PUBLIQUE !

Avenir de l'eau : donnez votre avis

Jusqu'au 2 mai 2019, le public est invité à donner son avis sur l'avenir de l'eau par une consultation en ligne organisée par l'agence de l'eau Rhin-Meuse.

La qualité de l'eau, les enjeux écologiques, d'adaptation au changement climatique, de santé publique, les sécheresses, le risque d'inondation... sont des sujets d'actualité qui nous concernent tous. Les situations évoluent sans cesse. Sous l'action de politiques publiques, des défis trouvent des solutions. Depuis plusieurs années, le public est régulièrement consulté à différentes étapes de la construction et de la mise en œuvre de ces politiques publiques. Aujourd'hui, L'AGENCE DE L'EAU a identifié un certain nombre d'enjeux relatifs à la gestion de l'eau et aux risques d'inondation pour les années à venir, et souhaite recueillir vos avis, bien en amont, sur ces sujets.
Tous les avis seront analysés. Le comité de bassin et l'État les prendront en compte et pourront décider de modifier ou compléter les documents des questions importantes sur lesquels ils se baseront pour élaborer les prochains plans de gestion des eaux et de gestion des risques d'inondation.
Alors donnez votre avis en vous connectant à l'adresse suivante : **http://consultation.eau-rhin-meuse.fr**

Ordures ménagères Baccarat

BACS ORDURES MENAGÈRES
Mardis **5 - 12 - 19 - 26 février 2019**

ECO-SACS
RIVE DROITE : vendredi - semaines paires
> 8 et 22 février
RIVE GAUCHE : vendredi - semaines impaires (& Badménil) **> 1er et 15 février, 1er mars**

Sacs et bacs sont à déposer la veille après 19h.

Les sacs jaunes sont à retirer au bureau local de la CCTLB, 13 rue du port à Baccarat

Permanences - Hôtel de ville

ADIL *(infos logement)* **: mardi 5 février**
sur rendez-vous au 03.83.76.35.35

ADAPA : lundis **4, 11, 18 et 25 février**
de 9h à 12h > sur rendez-vous au 03.83.37.85.74

CAL : Lundis **4 et 18 février**
sur rendez-vous au 03.83.30.80.64

Cidff : lundi **11 février** de 14h à 17h.
sur rendez-vous au 03.83.74.21.07

Conciliateur : pas de conciliateur en fonction.

CLCV : vendredi **1 février** de 14h à 16h

Maison de Services au Public :
sur rendez-vous au 07.89.80.04.22

VILLE de Raon L'Étape

. jusqu'au 24/02 : expo "Du chaos à l'être vivant", peinture et dessin de Julien Cuny, espace Émile Gallé
. 2/02 : AG de l'association familiale, 14h, club de l'Âge d'Or
. 3/02 : AG du "Club Vosgien", 10h, salle Beauregard
. 7/02 : concert "Le retour d'Orphée", 20h, lycée professionnel Louis Geisler
. 9/02 : tournoi de belote organisé par "Lai Scie Kon Frair.Comme", 20h, école de la Haute Neuveville
. **16/02** : vente des places de la pièce "Quel cinéma" (le samedi 16 mars 2019), de 9h à 12hHalle aux Blés, 30€ et 25€s.
. 16/02 : fête du Têt organisée par "Les enfants de Kontum", 20h, salle Beauregard
. **16/02** : comédie classique "Le Tartuffe" de Molière, 20h30, Halle aux Blés, 30 € et 25€, places en vente chez "Les Cho'Sûres d'Isa"
. 22/02 : A.G. de l'"Amicale des Donneurs de Sang", 18h, foyer du club de l'Âge d'Or
. 23/02 : GRAND CARNAVAL DE RAON L'ÉTAPE > bal masqué animé par l'orchestre "Actua Dance" à partir de 20h, salle Beauregard
. 27/02 : GRAND CARNAVAL DE RAON L'ÉTAPE > carnaval des seniors, de 14h à 17h, salle Beauregard
. 27/02 : conférence de l'"Association Guerre en Vosges" > "L'offensive Meuse-Argonne, septembre à novembre 1918" par Nicolas Czubak, 20h, petite salle Beauregard
. 28/02 : concert "Freestyle gospel" , 20h30, Halle aux Blés, 15 € et 10 €, places en vente chez "Clotaire Folefack Photographe".

CUISINE

Salade d'oranges
touron et meringues

Pour 6 personnes
Préparation : 20 min
Cuisson : 1 min

■ 12 oranges ■ 1 plaquette de touron aux amandes ■ 1 boîte de mini-meringues nature ■ 80g de sucre ■ Cannelle en poudre ■ 1 branche de menthe

1. Eplucher 10 oranges et ôter la membrane qui enveloppe chaque quartier. Les couper en gros morceaux. Réserver au frais.
2.Presser 2 oranges. Ajouter au jus le sucre et 1 pointe de cannelle, porter à ébullition, puis laisser refroidir à température ambiante.
3. Tailler le touron en cubes. Mélanger les oranges avec le sirop, les disposer dans une verrine.
4. Déposer dessus les morceaux de touron, les mini-meringues et quelques feuilles de menthe. Saupoudrer légèrement de cannelle en poudre. Servir bien frais, accompagné d'une glace à la vanille.

JEUX

MOTS CROISÉS

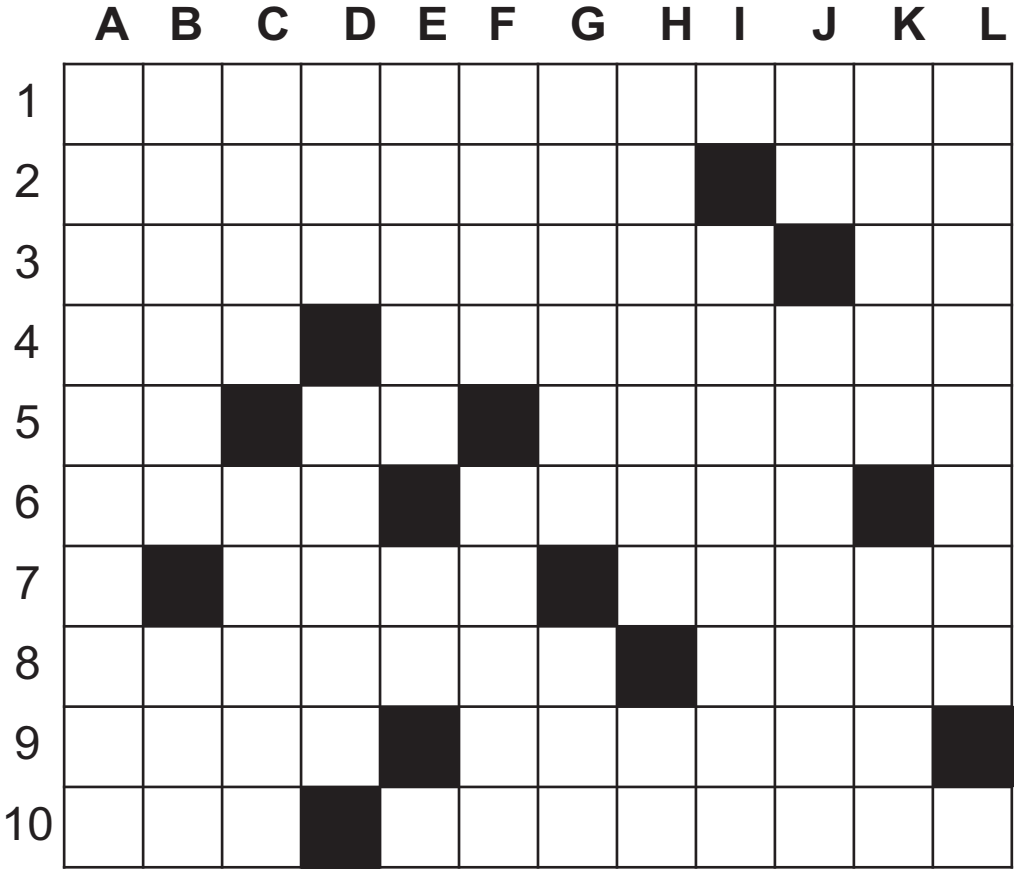

HORIZONTALEMENT

1 - Galerie 1 - Balcon pour Ali Baba
2 - Complètement entourés - Se donna du mal
3 - Hypocrite en douceur - A voile et à vapeur
4 - Temps de règne - Espèces d'arbres
5 - Mesure routière pour un pékinois - Rêve de rat - Filtres à lumière
6 - Fortement structuré - Il ne fait que des clowneries
7 - Fils de Jacob- Bon abrasif
8 - Sans éclat - Te dirigeras
9 - Manche de pinceau - Cintrai
10- Partie d'écluse - Exactitude

VERTICALEMENT

A - Couverts de douces proéminences
B - Dieu de la mort pour un pharaon - Fabrique de cadres
C - Devenue banale - Brusques variations
D - Protecteur de globe - Dehors !
E - Appeler de loin - Finale du premier groupe
F - Grandes périodes préhistoriques - Donc programmé
G - Bien fait - Signal désespéré
H - Marteau spécialisé - Première en gamme
I - Propos incroyable
J - Voisine de Dijon - Inventeras
K - Autrefois Négrepont - Chef arabe
L - N'aimais vraiment pas

SUDOKUS

Force 2

8	1		6		7		3	5
5	4	7				8	6	9
		2	5		8	4		
7		4				1		3
				3				
9		5		8		7		6
		8	3		9	5		
2	5	3				6	9	8
4	9		8		6		7	2

Force 3

	5						3	
2			3	5	9			6
3	6		4	1	7		5	9
9								7
6								5
4	9		1		8		7	3
8			9		5			1
	2			3			4	

1-2 FEVRIER **CREED 2**

La vie est devenue un numéro d'équilibriste pour Adonis Creed. Entre ses obligations personnelles et son entraînement pour son prochain grand match, il est à la croisée des chemins. Et l'enjeu du combat est d'autant plus élevé que son rival est lié au passé de sa famille. Mais il peut compter sur la présence de Rocky Balboa à ses côtés : avec lui, il comprendra ce qui vaut la peine de se battre et découvrira qu'il n'y a rien de plus important que les valeurs familiales.

8-9 FEVRIER **BUMBLEBEE**

1987. Alors qu'il est en fuite, l'Autobot Bumblebee trouve refuge dans la décharge d'une petite ville balnéaire de Californie. Il est découvert, brisé et couvert de blessures de guerre, par Charlie, une ado qui approche de ses 18 ans et cherche sa place dans le monde. Et quand elle le met en marche, elle se rend vite compte qu'il ne s'agit pas d'une voiture jaune ordinaire.

15-16 FEVRIER **MIA ET LE LION BLANC**

Mia a onze ans quand elle noue une relation hors du commun avec Charlie, un lion blanc né dans la ferme de félins de ses parents en Afrique du Sud. Tous deux grandissent comme frère et sœur et deviennent vite inséparables. Trois ans plus tard, Charlie est devenu un lion imposant. Mia découvre alors le secret que cache la ferme : son père vend les lions à des « chasseurs de trophées ». Mia n'aura désormais qu'une obsession : sauver Charlie, à tout prix.

22-23 FEVRIER **QU'EST-CE QU'ON A ENCORE FAIT AU BON DIEU ?**

Le retour des familles Verneuil et Koffi au grand complet ! Claude et Marie Verneuil font face à une nouvelle crise. Leurs quatre gendres, Rachid, David, Chao et Charles sont décidés à quitter la France avec femmes et enfants pour tenter leur chance à l'étranger. Incapables d'imaginer leur famille loin d'eux, Claude et Marie sont prêts à tout pour les retenir. De leur côté, les Koffi débarquent en France pour le mariage de leur fille. Eux non plus ne sont pas au bout de leurs surprises…

28 FEVRIER **L'INCROYABLE HISTOIRE DU FACTEUR CHEVAL- 14H30**

Fin XIXème, Joseph Ferdinand Cheval, est un simple facteur qui parcourt chaque jour la Drôme, de village en village. Solitaire, il est bouleversé quand il rencontre la femme de sa vie, Philomène. De leur union naît Alice. Pour cette enfant qu'il aime plus que tout, Cheval se jette alors dans un pari fou : lui construire de ses propres mains, un incroyable palais. Jamais épargné par les épreuves de la vie, cet homme ordinaire n'abandonnera pas et consacrera 33 ans à bâtir une œuvre extraordinaire : "Le Palais idéal".

Au cinéma " le Concorde "
12 rue Abbé Munier - 03.83.75.21.61
Tarif unique : 5 €
Horaire : 20h30 (sauf mentions contraires)
Programme sous réserve de modifications
Disponible sur : **www.ville-baccarat.fr**

LECTURE

Bibliothèque | 10-12 rue Abbé Munier
Horaires : mercredi 16h - 18h | vendredi 16h -18h.
Tarif : abonnement annuel

ADHESION GRATUITE EN 2019

Tout ce qui nous sépare
Lori Nelson Spielman

« Erika Blair a tout pour être heureuse : une carrière au sommet et deux filles magnifiques.

Sa vie sombre brutalement lorsque l'aînée, Kristen, meurt dans un accident. Entre culpabilité dévorante et déni obstiné, Erika et sa fille cadette, Annie, s'éloignent peu à peu, chacune prisonnière de son propre chagrin. Erika reçoit un jour un mail anonyme : "Chasse ce qui te pèse et cherche ce qui t'apaise." Elle reconnaît cette citation, tirée d'un cahier qu'elle a préparé avec amour pour ses filles, dans lequel elle a consigné les sages paroles de sa mère et de sa grand-mère. Qui peut bien lui avoir envoyé ce message et ceux qui suivront ? Des indices, semés entre les lignes, orientent Erika vers l'île de son enfance, Mackinac.

Ce n'est qu'en remontant là-bas le fil de son passé torturé qu'elle pourra retrouver le chemin vers ses filles. »

HELMOUT - Y a plus de saisons !

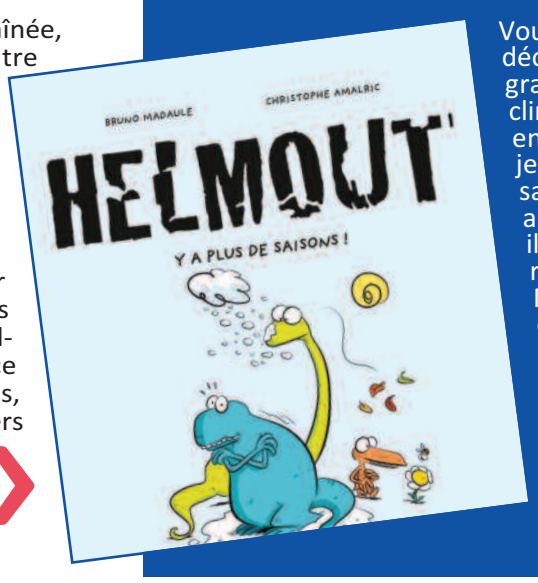

Vous cherchiez un livre pour découvrir la préhistoire ? Ses grands prédateurs, son climat, sa végétation ? Hum, en effet, Helmout est un jeune tyrannosaure. Entre sa petite sœur Yumi et ses amis Diego et Jean-Pierre, il lui est parfois difficile de respirer. Mais lorsque Mario, le tricératops-caïd de la classe, lui cherche des noises, la situation se complique... Comme tu dis Diego, il faut prendre de la hauteur. Sauf que lui, il a des ailes !

~ RÉCRÉATION ~

C'EST CARNAVAL !

Autant d'occasions de mettre quelques confettis dans votre quotidien : à Raon l'Etape cette année (bal masqué le 23 février & défilé le dimanche 3 mars), à Gernsbach avec nos amis du jumelage (samedi 23 février) ou à l'occasion du loto du comité des fêtes (dimanche 10 février) ! Annoncez-nous le printemps en apportant couleurs et bonne humeur ... vite, on en a besoin !

Février

Jusqu'au 22 mars Exposition « poids plume » sculptures de carton d'Eric MARTINA , sculptures en pierre de Félix PIERRÉ- LECOMTE, Hôtel de ville

01 février Représentation théâtrale « Le ruban », au profit de l'association « Pas à pas avec Laillya », salle des fêtes, à 20h. Tarif : 8 euros
> Tennis de table, championnat départemental, pôle sportif JR, dès 20h.

02 février Repas du VTT Tonic, salle des fêtes, à 20h (sur réservation).

3 février Tennis de table, championnat départemental, pôle sportif, dès 8h.

8 février Ass. générale des conjoints survivants, espace loisirs, à 15h.
> Ass. générale de la banque alimentaire, Hôtel de ville, à 18h.

9 février Loto proposé par l'école primaire du Centre, salle des fêtes. Ouverture des portes à 19h30.

10 février Loto de Carnaval organisé par le comité des fêtes, salle des fêtes. Ouverture des portes à 13h30.

14 février Conférence « La sophrologie pour mieux gérer son stress», Hôtel de ville, à 20h.

16 février Tournoi de football U11, pôle sportif, dès 8h.

17 février Tournoi de football U13, pôle sportif, dès 8h.
> Thé dansant (Baccarat dynamic), salle des fêtes, à 14h30.

19 février Récompenses du concours des maisons illuminées, Hôtel de ville, à 19h (sur invitation).

22 février Ass. générale de Fit Nat, Pôle sportif, à 18h

23 février Carnaval à Gernsbach, sur inscription - Lire p 11

24 février Ass. générale de l'association de pêche « Le barbeau », espace loisirs, à 10h30.
> Repas dansant des retraités de la cristallerie, salle des fêtes, 12h (sur invitation).

27 février > Repas des anciens organisé par le CCAS et la municipalité, salle des fêtes, à 12h (sur invitation).
> Heure du conte, bibliothèque (cour du cinéma), à 11h.

1er mars AG des artistes amateurs, espace loisirs à 19h.

3 mars Challenge de gymnastique « Pays-Bas poussines », pôle sportif Josette RENAUX, dès 8h.